

Observatoire de la colonisation israélienne

Un bulletin mensuel préparé par une équipe spécialisée de l'Institut des études palestiniennes qui suit les politiques, les positions et les mesures les plus importantes prises par le régime d'occupation israélienne en Palestine.

Résumé exécutif

À la fin du mois de décembre, des institutions onusiennes ont publié des rapports qualifiant l'année 2024 de la plus difficile pour les Palestiniens depuis des décennies, et ce, à tous les niveaux. En effet, l'agression israélienne contre le peuple palestinien s'est poursuivie tout au long de l'année, en parallèle avec une guerre d'extermination menée sans interruption. Parmi les publications marquantes de la fin du mois, le Bureau central palestinien des statistiques a annoncé que la population de la bande de Gaza avait diminué de 6 % en raison de cette guerre d'extermination. De même, l'organisation palestinienne « *Al-Dhamir* », spécialisée dans les affaires des prisonniers, a indiqué que 2024 avait été l'année la plus meurtrière de l'histoire du mouvement carcéral.

En ce qui concerne la colonisation et le contrôle des terres, l'année 2024 a été marquée par un changement radical opéré par le gouvernement israélien dans le rythme de tenue des délibérations sur l'annonce de la construction de nouvelles unités de colonisation en Cisjordanie. Au lieu du processus bureaucratique où le ministère de la Défense avait le dernier mot en tant qu'autorité militaire de facto, la fréquence des délibérations a été modifiée pour devenir mensuelle, sans nécessiter d'approbation du niveau militaire. Ces décisions relèvent désormais des compétences du ministre des Finances et du ministre au sein du ministère de la Sécurité Bezalel Smotrich, ce qui accélère de manière dramatique l'annonce des constructions coloniales. Ainsi, en l'espace d'un mois, on peut approuver des plans pour la construction d'environ 1 800 unités de colonisation en moyenne. Si ce rythme se maintient, l'année 2025 devrait atteindre un pic en matière de construction de colonies.

Quant aux lois et projets de lois, les députés de la coalition ont présenté plusieurs projets et adopté des lois, tous visant soit à cibler les Palestiniens vivant dans les territoires de 1948 et Jérusalem-Est, relevant du droit civil israélien, en criminalisant leur expression et leur identité politique, soit à attaquer l'Autorité palestinienne et toute forme de coopération ou de coordination avec elle. Concernant les prisonniers et les détenus, le mois en cours a été marqué par le martyre de six Palestiniens dans les prisons israéliennes en raison de la torture, de la famine et de la négligence médicale dont souffrent les détenus. Ces abus ont été documentés par des avocats et des organisations de défense des droits de l'homme, et sont visibles sur les prisonniers libérés à leur sortie de détention. Dans ce contexte, le ministre israélien de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, continue de se vanter des mauvaises conditions de détention, considérant cela comme un accomplissement à son actif. Depuis le 7 octobre 2023 et jusqu'à la fin de l'année 2024, 54 prisonniers ont été martyrisés en détention, dont 43 rien qu'au cours de cette année. Il convient de noter que ces chiffres ne concernent que les détenus dont l'identité est connue, tandis que le sort de milliers de prisonniers de la bande de Gaza reste incertain, les autorités israéliennes refusant de divulguer leurs noms.

La guerre d'extermination sur la bande de Gaza

À la fin de l'année 2024, un rapport publié par Bureau central palestinien des statistiques a indiqué que le nombre d'habitants de la bande de Gaza a diminué de 6 % en raison de la guerre d'extermination menée par Israël depuis 15 mois. Selon la présidente du Bureau, la population du secteur a baissé d'environ 160 000 personnes, dont près de 100 000 ont quitté Gaza et ne peuvent y retourner en raison de la poursuite de l'extermination et du blocus. Par ailleurs, depuis le 7 octobre 2023 et jusqu'à la fin de 2024, le nombre total des victimes de cette guerre d'extermination s'est élevé à 45 484 martyrs dans la bande de Gaza, en plus de plus de 100 000 blessés et 11 000 disparus. L'un des crimes les plus marquants de ce mois a été l'incendie de l'hôpital Kamal Adouan, le dernier établissement de santé majeur encore fonctionnel au Nord, par les forces d'occupation. Il a été brûlé après un massacre ayant causé des dizaines de victimes, parmi lesquelles des membres du personnel médical. Plusieurs patients et soignants ont été arrêtés, y compris le directeur de l'hôpital, Dr. Houssam Abou Safiyeh dont l'arrestation a été officiellement annoncée par l'armée israélienne quelques jours après l'incendie. Selon un rapport de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), après la destruction totale de l'hôpital, les forces d'occupation ont retenu les patients, le personnel médical et les déplacés à l'intérieur de leurs locaux. Toujours selon ce rapport, les hommes ont été déshabillés et séparés des femmes.

Selon des sources médicales du secteur, 4 500 amputations ont été enregistrées jusqu'à la fin de l'année 2024, à la suite des attaques israéliennes menées contre Gaza depuis le début de la guerre d'extermination, et 18 % de ces amputations concernent des enfants. Dans le même contexte, un rapport précédent indiquait que Gaza était devenue le foyer de la plus grande population d'enfants amputés de l'histoire moderne. Il convient également de noter que les forces d'occupation refusent toujours de révéler le nombre total de prisonniers originaires de la bande de Gaza. Ce mois-ci, on a annoncé le martyre de cinq détenus du secteur dans les prisons israéliennes, tandis que les témoignages sur les actes de torture, la famine et les humiliations subies par les prisonniers palestiniens continuent de s'accumuler. Selon l'UNRWA, les forces d'occupation maintiennent un blocus strict sur le nord de Gaza dans le cadre d'une opération militaire lancée le 3 octobre. Ses missions humanitaires ont tenté d'accéder au nord du secteur à 164 reprises entre le 6 et le 30 décembre pour y fournir des aides. Cependant, Israël a rejeté 148 de ces tentatives et entravé les 16 autres.

En décembre, le journal *Haaretz* a publié un rapport, basé sur les témoignages de soldats ayant participé à la guerre contre le secteur, qui portait principalement sur ce qui se passe dans le corridor de Netzarim, une zone de 7 kilomètres de large qui divise le secteur de Gaza en deux. Et selon le rapport, une « *ligne des cadavres* » (zone de mort) y a été instaurée : une ligne invisible dont l'emplacement qui n'existe pas physiquement sur le terrain, change constamment, et où toute personne s'en approchant est abattue. Cette ligne est si floue qu'un officier a déclaré dans son témoignage : « *La zone de mort, c'est la portée que peut atteindre la lunette du sniper.* » En plus de ce rapport qui mentionne les efforts déployés par le commandant de la division 252, Yehuda Fakh, pour déplacer la population du nord vers le sud de la vallée, un autre rapport indique que Fakh avait l'intention de mettre en œuvre ce qui a été appelé le « *plan des généraux* » et de bloquer totalement l'entrée des aides humanitaires. Les deux rapports soulignent que l'occupation a transformé la bande de Gaza en une zone de non-droit où les Palestiniens sont tués et humiliés sans aucun contrôle, au point qu'un des rapports a désigné la situation comme le « *Far West sauvage* ».

Projets de loi et textes législatifs

Le mois de décembre a été marqué par de nombreux projets de loi et textes législatifs qui n'ont pas encore été mis en application, mais qui indiquent la tendance générale où Israël cherche à institutionnaliser les politiques déjà mises en œuvre sur le terrain afin de leur conférer une légitimité juridique conforme à son

orientation générale, allant des projets de loi sur l'annexion aux lois sur la confiscation de fonds et la démolition de maisons. Les principaux projets de loi et lois en question sont les suivants :

- Le mercredi 11 décembre, la Knesset a adopté en lecture préliminaire, avec la majorité des voix de la coalition et d'une partie de l'opposition sioniste, et avec le soutien du gouvernement, un projet de loi interdisant la restitution des corps des résistants palestiniens. Ce texte prévoit leur inhumation dans des cimetières spéciaux sous l'autorité de l'armée. Il accorde toutefois au Premier ministre la possibilité de restituer des corps dans certaines circonstances, sans préciser lesquelles. Seuls les députés arabes de la liste *Hadash-Ta'al* et de la *Liste unifiée* s'y sont opposés.
- Le mercredi 25 décembre 2024, la Knesset a adopté en lecture préliminaire, à la majorité des voix, deux projets de loi interdisant aux diplômés des établissements d'enseignement supérieur palestiniens en Cisjordanie de travailler dans le système éducatif israélien, à tous les niveaux. Cette mesure vise les Palestiniens de 1948 (*Palestiniens d'Israël*), mais cible en particulier, selon les initiateurs du projet, les Palestiniens de Jérusalem-Est occupée, qui poursuivent leurs études en Cisjordanie plus fréquemment que ceux des territoires de 1948.

Selon le précepte d'interprétation, le motif principal de ce projet de loi serait que ces institutions palestiniennes diffuseraient des contenus « antisémites » et un endoctrinement idéologique visant à nier l'existence d'Israël et à inciter contre elle, selon la narration israélienne et son interprétation de l'identité palestinienne et du refus de l'occupation. En ce sens, la loi combat concrètement le récit palestinien enseigné dans les universités palestiniennes de Cisjordanie et empêche les Palestiniens de 1948 et de Jérusalem-Est d'en faire partie ou même d'y avoir accès.

- Le mercredi 27 novembre 2024, la Knesset a adopté, à la majorité des voix de la coalition et des blocs d'opposition sionistes, et avec le soutien du gouvernement, deux projets de loi similaires visant à restreindre la participation aux élections locales (municipales et villageoises), en imposant les mêmes limitations que celles existant pour les élections parlementaires. Ces projets de loi interdisent à une personne ou à un parti de se présenter aux élections s'il exprime son soutien à la lutte armée contre Israël ou s'il soutient une organisation figurant sur la liste des organisations terroristes selon la classification israélienne.

Il est important de souligner que cette loi s'inscrit dans une série de restrictions visant à limiter la liberté d'expression des Palestiniens des territoires de 1948 où les autorités locales sont soumises à la compétence du ministère israélien de l'Intérieur.

- Ce mois-ci, le membre de la Knesset Shlomo Dininho du bloc au pouvoir *Likoud*, accompagné de son collègue David Bitan, a présenté un projet de loi visant à rendre permanent l'interdiction, jusqu'à présent régie par une loi temporaire régulièrement renouvelée, du regroupement familial des Palestiniens, dont l'un des parents est originaire de Cisjordanie ou de la bande de Gaza. Ce projet est l'un des plus influents pour les familles palestiniennes, car il leur interdit de vivre ensemble en tant que famille dans les territoires de 1948, et les contraint à s'installer dans des zones spécifiques en Cisjordanie ou dans des zones frontalières situées en dehors du mur de séparation, mais relevant de la juridiction de la municipalité de Jérusalem. Il est important de noter que la justification initialement avancée pour cette loi était d'ordre « sécuritaire ». Cependant, ces dernières années, la « *Loi sur l'État-nation* » a été utilisée comme base légale pour son renouvellement. Avec ce projet de loi, cette interdiction deviendrait permanente.

Colonisation et contrôle du territoire

En 2024, le gouvernement israélien a approuvé la construction de 9 884 nouvelles unités de colonisation en Cisjordanie. Bien que ce chiffre soit en baisse par rapport à 2023 où la construction de 12 349 unités avait été annoncée, un changement majeur dans le rythme des délibérations a transformé le processus d'approbation des plans de colonisation. Récemment, le gouvernement a instauré des délibérations hebdomadaires sur la construction des colonies, ce qui accélère considérablement leur validation. Selon l'organisation « La Paix maintenant », si cette cadence se maintient en 2025, celle-ci pourrait devenir l'année record en matière de construction coloniale, avec une moyenne de 1 800 unités approuvées par mois. Un autre changement majeur a été opéré par Bezalel Smotrich, ministre des Finances et ministre au sein du ministère de la Défense. Il a supprimé l'obligation d'approbation du ministre de la Défense pour la construction des colonies, s'octroyant ainsi un contrôle quasi total sur l'expansion coloniale. L'impact de cette réforme est déjà visible : rien qu'en septembre 2024, après le début de l'adoption des délibérations hebdomadaires, 1 164 unités de colonisation ont été validées en Cisjordanie.

- En 2024, l'organisation « *La Paix maintenant* » a documenté l'établissement d'au moins sept nouveaux avant-postes de colonisation dans les zones B de Cisjordanie, ce qui constitue une première depuis la signature des Accords d'Oslo. Parmi ces avant-postes, cinq sont situés dans la région de Bethléem et deux dans celle de Ramallah. Selon les Accords d'Oslo, les zones B – qui couvrent 32,8 % de la Cisjordanie – sont censées être sous contrôle civil palestinien et sous contrôle sécuritaire israélien. Elles forment une ceinture autour des zones A habitées par les Palestiniens, qui regroupent les principales villes palestiniennes et ne représentent que 17,2 % du territoire. L'extension de la colonisation dans les zones B marque une nouvelle étape dans l'isolement des Palestiniens à l'intérieur d'enclaves non connectées entre elles. Cela s'inscrit dans une stratégie visant à morceler davantage la Cisjordanie en cantons séparés, renforçant ainsi le contrôle israélien sur l'ensemble du territoire. Jusqu'à présent, la colonisation était principalement concentrée dans les zones C, qui couvrent 63 % de la Cisjordanie et restent sous autorité totale d'Israël.
- Le 10 décembre 2024, les autorités d'occupation ont confisqué une partie des terres des habitants du village de Jourat ash-Sham'a, situé dans la région de Bethléem. Cette saisie de terres vise à élargir la route de contournement reliant la colonie de Gush Etzion au point de contrôle de Mazmoria, à l'est de Bethléem.
- Le 12 décembre, les autorités d'occupation ont saisi 54,79 dunums des terres des habitants des villages de Qatana et Biddu, au nord-ouest de Jérusalem. La confiscation a été effectuée sous le prétexte de terres d'État, afin d'étendre la colonie de Har Adar. Les terres saisies se trouvent derrière le mur de séparation, et leurs propriétaires en sont empêchés d'accès depuis 20 ans. Le 16 décembre, les autorités d'occupation ont saisi 47 dunums des terres des habitants du sud de Qalqilya et du village de Habla, dans le but d'élargir une route de colonisation interdite d'accès aux Palestiniens.

Crimes et violations

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires dans les territoires palestiniens occupés (OCHA) a qualifié l'année 2024 de la plus dure pour les Palestiniens depuis le début de son travail de documentation. Selon l'organisation, environ 4 250 Palestiniens ont été déplacés, 1 760 bâtiments détruits et près de 1 400 incidents liés aux colons israéliens ont été recensés à travers la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

Depuis le 7 octobre, des restrictions à la circulation des habitants sont toujours en place dans la zone sous contrôle israélien de la ville d'Hébron (*Al-Khali*). Au mois de décembre, les forces d'occupation ont mené 1 371 incursions dans des villages, villes et camps de réfugiés en Cisjordanie, réparties par gouvernorat comme suit : 77 à Jérusalem, 254 à Ramallah, 126 à Jénine, 15 à Tubas, 100 à Tulkarem, 118 à Qalqilya, 301 à Naplouse, 86 à Salfit, 37 à Jéricho, 104 à Bethléem, et 153 à Hébron.

À cela s'ajoutent près de 437 postes de contrôle temporaires installés dans différentes zones de Cisjordanie. L'armée israélienne a démoli 44 maisons, dont 28 à Jérusalem. Parmi les violations et crimes les plus marquants de ce mois, on cite :

- Le 3 décembre, les autorités d'occupation ont démoli sept maisons et trois structures agricoles dans le village de Nebi Samwil, sous prétexte de construction sans permis. Cette opération a entraîné le déplacement forcé de quatre familles, soit 20 personnes. En même temps, les autorités d'occupation ont annulé les permis de passage précédemment accordés aux habitants *via* le *checkpoint* de Jib. Les personnes concernées sont les propriétaires des maisons démolies, qui détiennent des cartes d'identité de Cisjordanie mais se retrouvent désormais enfermées à l'intérieur du mur depuis sa construction. Cette politique s'inscrit dans un projet israélien visant à intégrer le village dans un parc national israélien.
- Le 12 décembre, les forces d'occupation ont pris d'assaut le camp de réfugiés de Balata à Naplouse, provoquant le martyre d'un jeune Palestinien et blessant plusieurs autres. Le même jour, elles ont envahi le village Madama en ouvrant le feu et en lançant des grenades lacrymogènes toxiques, blessant des dizaines d'habitants. Les entrées et sorties du village ont été totalement bouchées. À Abu Qash par ailleurs, village situé au centre de la Cisjordanie, un raid similaire a été mené.
- Le 16 décembre, les autorités d'occupation ont déplacé 78 Palestiniens en une seule journée, en raison des opérations de démolition en Cisjordanie, à Jérusalem et dans les communautés bédouines des zones C.
- Le 19 décembre, un drone israélien a bombardé un véhicule dans le camp de réfugiés de Tulkarem, entraînant le martyre de quatre Palestiniens et blessant trois enfants par des éclats. Après le raid, la ville de Tulkarem et le camp ont été pris d'assaut, et les infrastructures ont été rasées.
- Le 24 décembre, les forces d'occupation ont mené une opération dans le camp de Tulkarem, qui s'est étendue au camp de Nour Chams, dans le gouvernorat de Tulkarem. L'opération a duré plus de 40 heures, entre les 24 et 25 décembre, comprenant des frappes aériennes de drones, des tirs et la destruction partielle des infrastructures des camps et des zones avoisinantes par des bulldozers militaires.

Douze familles palestiniennes réfugiées du camp de Tulkarem, soit 61 personnes, ont été temporairement déplacées en raison de cette opération militaire israélienne. Dans le camp de Nour Chams, neuf familles, soit 33 personnes, ont été déplacées après que leurs maisons ont subi d'importants dégâts.

Déclarations racistes notables

L'une des déclarations les plus notables du mois a été celle du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, lors de son intrusion sur l'Esplanade des Mosquées le 26 décembre. Il a affirmé avoir prié pour « *la sécurité des soldats, le retour des otages et la victoire absolue dans la guerre* ». Bien que cette incursion

ne soit pas la première – faisant partie d’une série de visites du ministre sur le site – le fait d’annoncer publiquement y avoir prié représente un tournant radical par rapport au *statu quo* qui interdit officiellement aux Juifs d’y prier malgré les intrusions répétées. Face à cette déclaration, le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu s’est empressé de réaffirmer que « *le statut juridique en vigueur* » sur l’Esplanade des Mosquées n’avait pas changé.

Outre la déclaration de Ben Gvir, une visite intitulée « *Voir le visage de Gaza* » s’est tenue le 19 décembre à l’initiative de la « Division pour le renouveau de la colonisation à Gaza » – une entité officielle de la Knesset, présidée par le député du parti « Sionisme religieux », Tzvi Sukkot, et la députée du parti « Force juive », Limor Son Har-Melech. Lors de cette visite, à laquelle ont participé des députés et des ministres du gouvernement, Sukkot a déclaré que « *la colonisation juive à Gaza est nécessaire et sûrement réaliste* ». L’un des principaux objectifs fixés par cette division est d’établir un cadre juridique permettant l’implantation de colonies juives à l’intérieur de la bande de Gaza et d’encourager la migration volontaire des Palestiniens. Le ministre Itamar Ben Gvir qui a également pris part à cette visite, a affirmé : « *Nous devons coloniser l’ensemble de la bande de Gaza et encourager la migration volontaire ; c’est la démarche nécessaire, la seule logique et morale.* »

Attaques menées par les colons

Au cours du mois de décembre, les colons israéliens ont mené environ 136 attaques en Cisjordanie, incluant des jets de pierres, des attaques de domiciles, violences physiques, incursions, tirs, arrachage d’arbres et saccage des cultures. Comme pour les autres crimes, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires en Palestine (OCHA) a rapporté que l’année 2024 a enregistré le plus grand nombre d’actes de violence perpétrés par les colons dans les territoires palestiniens depuis près de 20 ans, date à laquelle l’agence a commencé son travail de documentation. Selon OCHA, environ 1 400 attaques ont été recensées au cours de l’année, soit une moyenne de quatre attaques par jour. Cette violence constante contribue au déplacement forcé des Palestiniens, contraints de fuir pour préserver leur sécurité. Parmi les attaques les plus marquantes du mois, on cite :

- Le 10 décembre, un colon israélien a renversé intentionnellement un adolescent palestinien de 12 ans dans le village d’al-Lubban ash-Sharqiya, au sud de Naplouse, lui causant plusieurs fractures. Le même colon a également tenté d’écraser trois jeunes filles qui ont réussi à l’éviter.
- Le 21 décembre, des colons ont pris d’assaut les abords du village de Burqa, à l’est de Ramallah, détruisant une unité d’habitation et une tente. Ils ont également tenté de s’emparer d’une tente pour le bétail, attaqué une maison et vandalisé son intérieur. Le même jour, environ 17 colons ont attaqué la communauté bédouine de Khirbet Susiya, au sud des montagnes d’Hébron, ce qui a forcé les habitants de deux maisons à fuir vers une colline voisine pour protéger leurs enfants. Depuis cette colline, ils ont vu les colons saccager l’intérieur des maisons, les caillasser et briser leurs fenêtres.
- Le 28 décembre, des colons armés ont envahi les terres des habitants situées au nord-est du village de Ni’lin, à l’ouest de Ramallah. Ils ont incendié un bâtiment agricole, endommagé la clôture et détruit 70 plants d’oliviers. Ils ont également pris d’assaut le refuge des familles bédouines vivant dans cette région.

- Le 29 décembre, des colons provenant d'un avant-poste illégal, installé à l'ouest du village de Silwad, dans le gouvernorat de Ramallah, ont agressé plusieurs agriculteurs alors qu'ils travaillaient dans leurs champs. Quatre Palestiniens ont été blessés suite aux violences physiques perpétrées par les colons.

Martyrs et blessés

Au cours du mois de décembre, environ 1 169 martyrs sont tombés en Palestine : plus de 1 130 dans la bande de Gaza et 39 en Cisjordanie. Depuis le début de la guerre d'extermination contre la Palestine, le nombre de martyrs a dépassé 45 553 martyrs. En décembre, plus de 3 129 blessés ont été enregistrés dans la bande de Gaza et environ 110 en Cisjordanie. Le nombre total de blessés depuis le début de la guerre d'extermination a dépassé 108 379 blessés. Selon le Bureau central palestinien des statistiques, le nombre de martyrs palestiniens entre le 7 octobre et la fin de l'année 2024 a dépassé 45 000 martyrs, dont 98 % dans la bande de Gaza, tandis que le nombre de martyrs en Cisjordanie a atteint 835 martyrs, avec 6 450 blessés. D'après des rapports médiatiques, Israël a tué en 2024, en Cisjordanie seulement, 512 Palestiniens, dont 43 détenus martyrisés dans les prisons israéliennes, alors qu'environ 3 900 Palestiniens ont été blessés.

- Le 1^{er} décembre, un drone a bombardé deux cibles dans le village de Sir, à Jénine, entraînant le martyre de 4 Palestiniens.
- Le 3 décembre, un drone israélien a bombardé un véhicule près de l'entrée de la localité de 'Aqqa, à Tubas, entraînant le martyre de deux Palestiniens et blessant deux autres.
- Le 9 décembre, un drone a bombardé deux Palestiniens dans la zone d'Al-Safah, au nord de la ville de Tubas, entraînant leur martyre. Les forces d'occupation ont retenu leurs corps. Il s'agit de Uday Radwan Mustafa Daraghme (32 ans) et Khalil Majdi Hikmat al-Masri (26 ans).
- Le 19 décembre, un drone a bombardé, dans le camp de Tulkarem, un véhicule transportant un groupe de jeunes, entraînant le martyre de quatre d'entre eux et blessant six autres. Les martyrs sont Tareq Mahmoud Mohammed al-Dash (30 ans), Dousem Soufiane Ahmed al-Awfi (19 ans), Mohammed Nafiz Ahmed Rahayme (31 ans) et Mohammed Issa al-Awfi (26 ans).

Prisonniers et détenus

Au cours du mois de décembre, les forces d'occupation ont arrêté 728 Palestiniens en Cisjordanie, répartis par gouvernorat comme suit : 32 à Jérusalem, 119 à Ramallah, 42 à Jénine, 24 à Tubas, 67 à Tulkarem, 56 à Qalqilya, 112 à Naplouse, 45 à Salfit, 37 à Jéricho, 46 à Bethléem et 148 à Hébron. À cela s'ajoutent des milliers de détenus originaires de la bande de Gaza, dont les autorités d'occupation refusent de révéler le nombre, les noms ou les identités. Le total des arrestations menées par Israël en 2024 dépasse 8 800 personnes. Depuis le début de la guerre d'extermination, environ 14 300 arrestations ont été enregistrées en Cisjordanie, y compris à Jérusalem.

- Le 4 décembre, le prisonnier palestinien Mohammed Walid Hussein Ali, âgé de 45 ans et originaire de Tulkarem, est martyrisé dans un hôpital israélien. Il avait été arrêté le 28 novembre 2024 et détenu par les forces israéliennes dans la prison d'Al-Jalama, avant d'être transféré à l'hôpital Rambam à Haïfa. Selon des sources médiatiques, il est décédé peu après son arrestation, durant son interrogatoire. Il est à noter que c'était un ancien prisonnier libéré qui avait déjà passé environ 20 ans en détention.

- Le 3 décembre, les forces d'occupation ont arrêté cinq membres du personnel médical de l'hôpital public de Tubas, dont le directeur général de l'établissement, et ont agressé physiquement le chef du service des urgences.
- Une enquête menée par le journal *Haaretz* a révélé que quatre prisonniers palestiniens sont morts en martyrs lors de leur interrogatoire par le service de sécurité générale israélien, le *Shin Bet*, entre le 7 octobre et la fin de l'année. Selon l'enquête, des marques et des ecchymoses ont été trouvées sur les corps de deux d'entre eux, tandis que dans les autres cas, des témoignages font état de négligence médicale ou de violences. Toujours selon l'enquête, le parquet a décidé de ne pas ouvrir d'enquête criminelle pour deux des quatre cas, tandis que les deux autres restent en cours d'examen.
- Le 29 décembre, le détenu Ashraf Mohammed Fakhri Abu Warda (51 ans), originaire de Gaza, est mort en martyr après avoir été transféré de la prison du Néguev à l'hôpital Soroka.
- Le 30 décembre, quatre détenus originaires de Gaza sont morts en martyrs : Mohammed Rashid Akka (44 ans), Samir Mahmoud al-Kahlout (52 ans), Zouheir Omar al-Sharif (58 ans) et Mohammed Anwar Labed (57 ans).

Sources du numéro :

- Médias arabes ;
- Médias israéliens ;
- Agence Palestinienne de presse et d'informations – WAFA ;
- Encyclopédie interactive de la question de Palestine ;
- Observatoire juridique – Centre « *Madar* » pour les études israéliennes ;
- Bulletin « Sélections de la presse hébraïque » ;
- L'Organisation « La Paix maintenant » ;
- L'Organisation « *B'Tselem* » ;
- Le Bureau central palestinien des statistiques ;
- L'organisation palestinienne « *Al-Dhamir* » pour les prisonniers et les droits de l'homme ;
- Le Bureau des négociations palestiniennes.